

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

DEE/NL

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 16/07/2013	Dossier complet le 25/07/2013	N° d'enregistrement F05213 P00 80

1. Intitulé du projet

Commune de l'Huissierie. Aménagement du lotissement de la Perrine.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
RUBRIQUE n° 33	Aménagement de la première tranche du lotissement d'habitation "La Perrine" sur la commune de l'HUISSIERIE. Surface = 7,17 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'un lotissement d'habitation d'une capacité de 159 logements sur une surface de 7,17 ha et situé à l'est du bourg de l'Huissierie, dans la continuité de lotissements d'habitations existants.

4.2 Objectifs du projet

Raisons du projet et Objectifs :

Ce projet s'inscrit dans la continuité des études urbaines menées dans le cadre du PLU approuvé le 25 janvier 2013. Ce dernier définit des secteurs à vocation d'habitat s'inscrivant dans la continuité des lotissements existants.

Le projet permettra la construction d'environ 159 logements.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet prévoit la création de voiries, la viabilisation de lots et la création d'espaces verts sur des parcelles agricoles (environ 7 ha).

Afin d'optimiser les déblais et remblais et respecter la topographie naturelle, les voies principales seront calées sur les courbes de niveaux. La gestion des eaux pluviales se fera avec un minimum de réseau enterré et un maximum d'ouvrages aériens (noues, fossés).

La nature des travaux principaux sera des terrassements, création de réseaux (assainissement, réseaux souples, etc.), de voiries, d'aménagements paysagers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Projet n'engendrant pas une "exploitation" à proprement parler (habitat).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'autorisation

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie totale du projet	7,17 ha
Superficie des surfaces artificialisées	1,54 ha
Nombre de logements créés	159 logements
Superficie des espaces verts	1,09 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Perrine
53970 l'Huisserie

Coordonnées géographiques¹ Long. 0° 45' 38,5" 0 Lat. 48° 01' 33,1" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les sols sont actuellement occupés par des cultures agricoles de type maïs/céréales.
(cf. plan d'occupation du sol en annexe)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme

Arrêté le 29 juin 2012 - Approuvé le 25 janvier 2013

Le secteur mis au Permis d'aménager se situe en zone LAUh au PLU, soit en "zone d'urbanisation future immédiatement urbanisable".

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche "Coteau boisé de la Houssaye en bordure de la vallée de la Mayenne à hauteur de l'Huisserie", se trouve à environ 500 mètres à l'est du site.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site Mérimée, le site n'est pas concerné par des Monuments historiques. Seul le parc du château de la Houssaie (située à l'ouest, en dehors du périmètre) est recensé à l'inventaire de l'architecture et du patrimoine.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après l'inventaire communal des zones humides, établi suivant la méthodologie SAGE Mayenne, une partie du projet se trouve en zone humide. Une délimitation plus précise a été réalisée dans le cadre du dossier Loi sur l'eau et selon le protocole de la réglementation en vigueur (arrêtés du 24 Juin 2008 et du 1er Octobre 2009). Cette étude met en évidence 7230m2 de zone humide. Cette surface sera compensée dans le projet.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation de l'Agglomération de LAVAL, approuvé le 29 octobre 2003. PPR mouvement de terrain de LAVAL et de l'HUISSERIE, approuvé le 28 juillet 2003.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site de la pollution des sols, BASOL, la commune de l'Huisserie n'est pas concernée.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le site de la DDT de la Mayenne, la commune de l'Huisserie n'est pas concernée.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'importance communautaire le plus proche correspond au site du "Bocage de Monsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume" Situé à plus de 17 km au nord-est, ce site n'entretient pas de lien fonctionnel particulier avec l'aire d'étude.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de nivellement prévoit de rester au plus proche du terrain naturel. Les déblais serviront à aménager les coulées vertes du site.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit en majorité sur des terres agricoles artificialisées (maïs/céréales). Les seuls enjeux mis en évidence concernent la présence d'une zone humide (cf. ci-après) et la présence de haies avec arbres âgés en périphérie, dont certains sont exploités par un insecte protégé (grand capricorne). Le projet ne perturbe pas les continuités existantes au niveau local (coteau et vallée de la Mayenne).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet impacte une zone humide sur environ 7 000 m ² . Il s'agit d'une plantation de peupliers, apparemment sans intérêt floristique ou faunistique particulier (inventaire en cours par un bureau d'études spécialisé).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la consommation d'espaces agricoles qui étaient voués à l'urbanisation au PLU (Zonage 1AUh : zone d'urbanisation future immédiatement urbanisable).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera une augmentation d'émissions lumineuses en raison des équipements d'éclairage urbain mis en place dans les rues créées. Toutefois, l'implantation des mâts d'éclairage a été optimisée pour limiter ces émissions.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera une légère augmentation du trafic routier et donc des émissions de CO2. En phase chantier, des poussières pourront être émises.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'eau pluviale sera rejetée à débit régulé de 3 l/s/ha vers le milieu naturel (fossé ou zone humide ou réseau de canalisation enterré).</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Aucun élément patrimonial protégé ne sera impacté. Un diagnostic archéologique a été réalisé, il a mis à jour un atelier de poterie de la fin du Moyen-Age au sein de la zone en projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est à vocation d'habitat, mais il ne perturbera pas le fonctionnement des quartiers existants. Au contraire, la trame viaire, le traitement de l'entrée de ville, améliorera les liens des quartiers actuelles avec les équipements.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'étude d'impact, pour les raisons suivantes

- Les enjeux faunistiques et floristiques apparaissent faibles. Il conviendra cependant de prendre en compte la présence d'une population de grand capricorne au niveau des haies (préservation des arbres âgés), de préciser la surface de zone humide et de la compenser si elle se confirme.
- Pas d'enjeux paysager ou architectural.
- Des enjeux architecturaux apparaissent, ils font déjà l'objet d'études précises.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
-	Plan d'occupation des sols / État actuel.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

L'huisserie

le

14 Juin 2013

Signature



Le maire,
C. Briand
C. Briand